

L’an deux mille quinze le onze mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de PAULHAC, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier CUJIVES, Maire.

Date de convocation : le 4/05/2015

Présents :

Monsieur Didier CUJIVES, Maire

MM. Michel DELMAS, Nathalie THIBAUD, Jean-Pierre AZALBERT, Lucie LAURENT, Adjoint

MM Anne ANDRE, Sophie DIAS, Roger FALGA, Nathalie RUMEAU, Marlène JEANJEAN, Gérard LAVERGNE

Absents représentés : Monsieur Jean Michel BERSIA par Monsieur Michel DELMAS et Madame Manuela VALVERDE par Monsieur Jean-Pierre AZALBERT

Absent : Monsieur François CHASSAT

A été nommée secrétaire de séance : Madame Sophie DIAS

Ordre du jour :

DOMAINES	SUJETS
	Adoption du compte rendu de la séance du 20/04/2015
AGENDA 21	Présentation des actions réalisées
QUESTIONS DIVERSES	Parenthèses musicales : bilan financier 2014/2015 Bulletin municipal

Adoption du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 09/03/2015

Monsieur Didier CUJIVES demande aux membres du Conseil de se prononcer sur le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20/04/2015.

En l’absence d’observations, le compte rendu est adopté à l’unanimité.

AGENDA 21 :

Présentation des actions réalisées

Madame Nathalie RUMEAU expose au Conseil les résultats de la première réunion du Groupe de Propositions et de Consultation mis en place dans le cadre de l’Agenda 21, pour la construction d’une contribution collective d’actions de développement durable.

Elle rappelle les 3 axes retenus pour l’Agenda 21 :

* l’environnement (gestion des ressources naturelles, des déchets, patrimoines)

* l’énergie /transports-mobilité/changement climatique)

* la solidarité/cohésion sociale/culture

L'objectif du Groupe est d'apporter des propositions et des idées d'action pour constituer un programme d'actions collectif de l'Agenda 21 de Paulhac par :

- la mise en place d'un blog
- la découverte de Paulhac en 2025
- des échanges, partages d'échanges et intelligence collective

Thèmes de travail retenus :

- L'évolution de la vie sociale locale (isolement, retraités, nouveaux pauvres, modifications de la fréquentation des lieux publics culturels et de la vie culturelle locale)
- L'évolution de la vie associative (aide publique aux associations, perte d'intérêt, deshumanisation des villages,...)
- L'alimentation scolaire (la restauration bio, les circuits courts, le goût,...)
- La consommation d'énergie domestique (augmentation des consommations, actions collectives, achats groupés, ...)
- Les terres agricoles et l'alimentation (utilisation des engrais, intensification des cultures et qualité paysagère, ...)
- L'éclairage public (réduction, surcoût, pollution,...)
- La préservation de la nature « ordinaire » (mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme)
- Le télétravail (création de liens, mise en commun, partage des moyens de production, des savoirs,...)
- La législation sur le Développement Durable et la liberté d'entreprendre (excès de réglementation, créativité,...)
- L'évolution de la vie citoyenne (montée de l'absentéisme et échanges sur le web, individualisme, ...)

A partir des thèmes de réflexion abordés, le Groupe scindé en 3, a décidé de lancer 24 pistes d'actions qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie lors du 2^{ème} atelier.

Questions diverses :

- Parenthèses Musicales 2014/2015 : Monsieur Jean-Pierre AZALBERT présente le bilan financier des Parenthèses Musicales, saison 2014/2015, établi comme suit :
Dépenses : 4 103.05 € (artistes, location et assurance piano, repas, SACEM)
Recettes : 1736 € (billetterie)
- Bulletin municipal : la Commune fait appel à Madame Eliane ORLANDO pour la rédaction de son prochain bulletin et décide de lui accorder, dans le cadre de sa mission et conformément à la loi, le seul remboursement de ses frais de déplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 heures.